



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Propriétaire maison individuelle

LES INCONTOURNABLES

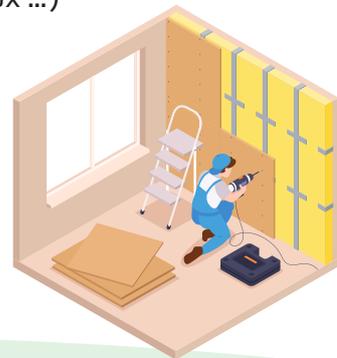
- **Rejet de tout démarchage** (téléphonique / à domicile), ne jamais rien signer !
- **Passage obligé par la case FRANCE RÉNOV'** (voir au verso : "Sites utiles") pour y trouver un accompagnement administratif, technique voire de terrain, et des conseils financiers
- **Examiner le problème dans son ensemble** : audit énergétique indispensable, le logement est un système à variables multiples qui interfèrent, exemple : thermique, ventilation, acoustique ... et surtout tenir compte de l'existant
- **Demander plusieurs propositions** :
 - devis, plans de financement
 - assurances indispensables et Label RGE: vérification d'activité et période de validité



LES ÉTAPES PRÉPARATOIRES

Ce que l'on veut Faire, ce que l'on peut Faire

- **Isolation** : par l'intérieur, par l'extérieur (surfaces, prix, désordres pendant travaux ...)
 - les priorités : les combles, les murs, les menuiseries ...
 - les divers aspects : thermiques (hiver/été), phoniques ou autres
- **Chauffage** : chaudière haut rendement, pompe à chaleur ...
En bref, choix écologique adapté de la source de chaleur
- **Aération-Ventilation** : simple flux hygroréglable, double flux, à assistance thermodynamique ...
- **Choix des priorités** : essentiellement fonction de l'existant et des adaptations possibles et efficaces



Penser à intégrer si possible la **production locale** : par ex panneaux solaires, chauffe-eau solaire...
Après ce dégrossissage personnel, se rapprocher de FRANCE RÉNOV' **avant toute signature de devis**
 Etablir les possibilités de financement (ressources personnelles, aides et prêts)

LES DEVIS

- **Mon Accompagnateur Rénov**
- Faire établir **plusieurs propositions techniques** par des entreprises locales ou régionales et éviter les auto-entrepreneurs qui n'ont pas l'assise suffisante pour des travaux complexes :
 - prix, descriptif détaillé, garanties et engagement sur les résultats,
 - références de réalisations, assurances...
- **Pas de promesses** d'économies d'énergie ou d'aides sans document écrit et signé de l'entreprise.
- **Plusieurs propositions financières**, avec quelles aides : MaPrimeRénov' (MPR), certificats d'économie d'énergie (CEE), TVA réduite, prêt éco PTZ.... Surtout avoir les accords de subventions et prêts avant le démarrage des travaux (voir au verso : "Pièges").
- Planning d'intervention, planning financier (acomptes, solde), date de fin de travaux





- Si vous avez signé à domicile, vous avez un **déla** de rétractation. N'hésitez pas à contacter une association locale **UFC - Que Choisir** pour avoir un conseil avant expiration du délai de rétractation.
- Ne jamais croire les arguments qu'il faut signer rapidement afin de ne pas perdre les aides.



LES TRAVAUX ET GARANTIES

- Éviter de verser un acompte de plus de 30 % et surtout ne payer tous les travaux que lorsque toutes les prestations sont terminées
- A la fin des travaux, lister les réserves dans le procès-verbal de réception qui doit être daté et signé pour faire débiter certaines garanties
- Les garanties susceptibles d'être utilisées (selon les cas, renseignez-vous auprès d'une association locale) :
 - Garantie de parfait achèvement dans la période 1 an
 - Garantie de bon fonctionnement de 2 ans pour les éléments d'équipement dissociables
 - Garantie décennale de l'entreprise
 - Garantie légale de conformité, responsabilité de droit commun



PIÈGES SUR LES AIDES



Attention : les aides n'obéissent pas toutes aux mêmes règles et l'ordre à respecter pour déposer les demandes peut être différent ! Bien se renseigner en amont et attendre l'obtention des décisions accordant les aides et financements avant le démarrage des travaux, voire de signer le devis dans le cas d'une demande de CEE.

Et enfin quelques sites utiles :

Sites officiels

- **FRANCERENOV** : <https://france-renov.gouv.fr>
- **ADEME** : <https://www.ademe.fr/>
Notamment les Guides - Guide grand public - La librairie ADEME
- *Isoler sa maison* - ref 011607
- *S'équiper d'une pompe à chaleur* - ref 012130
- *Adopter le chauffage au bois* - ref 011831
- **ANAH** : <https://www.anah.gouv.fr/> (ANAthèque : <https://www.anah.gouv.fr/anatheque>)
- **Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires** : <https://www.ecologie.gouv.fr/> - Utiliser l'onglet Recherche de la page d'accueil



Annuaire

- **Trouver un auditeur ou artisan RGE** : <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-professionnels/artisan-rge-architecte>
- **Trouver un « Mon accompagnateur Rénov' »** : <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-professionnels/mon-accompagnateur-renov>
- **ALEC** Fédération des Agences Locales Énergie climat - Flame (federation-flame.org)



www.quechoisir.org

Documentation

- Sur le **LABEL RGE** : <https://www.ecologie.gouv.fr/label-reconnu-garant-lenvironnement-rge>
- Sur les **aides et dispositifs** :
Sur **service-public.fr** : Aides et prêts pour l'amélioration et la rénovation énergétique de l'habitat
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N321>
- Sur **CEE** (certificat d'économie d'énergie) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35584>
- Sur **MPR** (MaPrimeRénov') : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35083>
- guide MPR au 29/04/2024 : <https://www.anah.gouv.fr/anatheque/maprimerenov-mode-emploi>
- conseils MPR au 14/05/2024 : <https://www.anah.gouv.fr/anatheque/depliant-les-4-regles-d-or-pour-bien-monter-son-dossier-maprimerenov>